

Réunion de comité du 03 mai 2024.

Présents : Jeanne ASSANT, Jean-Jacques FREY, Gisèle FUCHS, Daniel GERRER, Antoine HARTMANN, Christiane et Roger KLINGER et Anne-Laure LICHTLE, régals par Denise Gerrer.

Enterrement de Théo Schikel, décédé après une chute, cette après-midi en présence des abergistes du Salzbach, du Schaffert, du Huss, du Treh et de l'hôtelier Wolf.

Faits divers : une passante a voulu monter au dortoir avec son chien. Devant le refus de Christiane, elle a prétendu que des membres y montaient avec leur chien. RAPPEL : pas de chien dans les locaux à sommeil ni dans la cuisine.

Le couteau électrique a disparu. Nous n'en rachetons pas.

La vieille perceuse est en panne (charbons défaillants) nous en achetons une neuve à batterie. Des consommations électriques importantes en ... août. Sans doute les douches. Attention l'eau de la douche chauffe dès que l'eau coule. Antoine propose de n'ouvrir que les robinets de la cuisine quand on vidange, et pas les autres (douchettes posées dans le bac à douche).

Le jus de pommes est plus cher à l'achat (1,19 €) qu'à la vente aux membres (1€). A revoir. L'assurance MAIF nous a envoyé un courrier invitant à plus de prudence.

Bilan AG : en réponse aux questions, l'augmentation des tarifs de nuitées est programmée, nous pouvons normalement éviter un prêt, la clé de la boîte à dons sera ramenée chez le président qui ouvrira « officiellement » la boîte à dons lors des journées de travail. Brice Wernert a été oublié dans le tirage au sort. Dans l'impossibilité de refaire un tirage, Daniel lui a proposé de choisir 2 dates de service déjà prises. Il a choisi un service de Seb et un service de Jeanne qui sont d'accord pour lui laisser leur service. Ils en ont donc un de moins à faire.

Comptes de ce jour : CC 3700€ Livret bleu 65600€

Nous avons reçu (fictivement) 9146€ de dons de la part des membres pour des déplacements (réels) offerts ce qui a permis à ces mêmes membres d'avoir une déduction d'impôts (60% de la somme). En effet, les déplacements des bénévoles sont passés de 0,30€ le km à 0,60€ le km. 3000€ de dépenses ce mois : pour le repas de l'AG (1400€) compensé en partie par des recettes, un nouveau chauffe-eau instantané pour la douche (400€) des portes coupe-feu pour l'étage (700€) des bières (250€) à vendre, des amandes chocolatées (50€) pour accompagner le café, etc Beaucoup de cotisations ont déjà été encaissées et une relance a été faite.

Cuisine : un cuisiniste de Lutterbach nous dit attention à la puissance, attention au conduit d'évacuation des fumées, attention à l'écart au feu, attention à l'arrivée d'air, etc... La cuisinière (De Manincor) qu'il propose coûte 3500 € mais installée elle fait 7000 € (si tout va bien). Nous avons retenu une Nordica Verona de 7 kw à 2800 € mais avec une sortie de fumée de 150mm. Un devis de Cashin à Orbey la propose à 4700 € installée (estimation). Nous le recontactons pour un devis actualisé. En effet, il faudrait l'avis d'un professionnel.

Porte de secours : Pierre Kuhn propose de monter pour voir s'il peut faire ce « trou » dans le mur avec Daniel en mai. Antoine apportera des étais et des planches pour boucher le chantier provisoirement. Monsieur Sontot le menuisier de Fresse-sur-Moselle viendra le 17 mai prendre les mesures pour les autres portes d'entrée mais aussi réfléchir à la porte de 140 cm pour le séjour (coupe-feu) celle de la petite salle et celle de la cuisine (coupe-feu 1/2h) à comparer à des portes standard (esthétique contre prix ?)

Toit : reporté d'une semaine (au 13 mai) on essaiera d'installer le paratonnerre (obligatoire) en même temps que le toit pour économiser l'échafaudage. L'entreprise allemande retenue nous informe que c'est trop compliqué pour eux d'obtenir les autorisations en France. Elle propose donc que les travaux extérieurs (faits avec l'aide Antoine pour les tranchées), nous soient offerts puis c'est un partenaire français qui fera l'installation finale payante (2 mâts de 3,50 m de haut reliés à la terre). A nous de trouver encore un électricien pour isoler le tableau électrique du paratonnerre. Les couvreurs seront hébergés gratuitement au refuge. Nous leur demanderons de prendre une carte de membre afin d'être couverts vis-à-vis de l'assurance.

Journées de travail les repas : vendredi 24 soir Denise, samedi 25 midi Régine, samedi soir Gisèle, dimanche 26 midi Marie-Jeanne. Roger prend les inscriptions. Il faudra consolider le

hangar (les murs bougent), refaire un composteur, enlever l'échelle escamotable des combles et installer une trappe de visite coupe-feu, installer la porte et l'escalier d'accès au dortoir, boucher l'accès actuel aux dortoirs, prévoir les rangements des affaires de couchage.

D'autres journées de travail en dehors des officielles auront lieu cette année : tranchées paratonnerre (Antoine : pelleteuse, Claude pelle, Daniel pioche, Denise cuisine), trou de l'issue 2, décoration des chambres, etc... Le TCM prend-il en charge les boissons et comment (forfait par jour ?). Hébergement et boissons des 2 couvreurs gratuits

Vin rouge : Daniel a proposé à Philippe Klaiber (nouveau membre et gérant d'une cave à vin) de fournir le refuge en vin rouge. Il a déjà monté du « Bordeaux » (Le Mas de Vessières bio demeter pays d'Oc 13,5 ° à 7,38 €) qui convient bien selon certains et il peut monter un Côtes du Rhône. En effet, Cipriano ayant pris sa retraite, le repreneur ADAM ne commercialise pas le « Coudriers » mais un « Vieux Clocher » dans les mêmes prix. Philippe nous propose un « Taparas » Côtes du Rhône bio (entre Avignon et Pont du Gard) à 6,75 € (14,5 °). En cas de besoin David pourra le ramener de Strasbourg.

Le menu qui a été concocté : petits toasts accompagnés de crudités et sauces mayonnaisées, filet mignon de porc aux mirabelles et knepfles grillés, coupe de fraises glacée et chantillée, petit café.